

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 OCTOBRE 2018

Régulièrement convoqué en date du 02 octobre 2018, le Conseil municipal de la commune de Verfeil s'est réuni en séance publique, le 09 octobre 2018 à 19h00, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire.

Etaient présents : JP. CULOS, A. SECULA, F. GARRIGUES, C. ROMERO, M. ORRIT, C. DEBONS, M. DEYMES, MJ. SCHIFANO, C. VILESPY, N. BEN AÏM, A. CERCLIER, R. PRADELLES, A. CIERCOLES, M. PLANA, R. DEMATTEIS, B. BRESSON, JC. LAPASSE et I. BARTHE

Absents excusés : V. AZAM, N. POINDRELLE, E. UMUTESI, RM. MARTINEZ FUENTE

Pouvoirs :
V. AZAM à JP. CULOS
N. POINDRELLE à F. GARRIGUES
E. UMUTESI à M. ORRIT
RM. MARTINEZ FUENTE à R. DEMATTEIS

Secrétaire de séance : F. GARRIGUES

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JUILLET 2018 – D49-2018

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2018.

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

2. DECISION DU MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS – POUR INFORMATION

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 3-2017 en date du 7 mars 2017, portant délégation d'attributions au Maire pour la durée du mandat, pour :

- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- prendre toute décision concernant la préparation et la passation des marchés et des accords-cadres pouvant être passés suivant une procédure adaptée d'un montant inférieur à 50 000 € H.T. s'agissant de fournitures et de services et d'un montant inférieur à 150 000 € H.T. s'agissant de travaux, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions lorsque les crédits afférents aux investissements concernés sont inscrits au budget ;
- exercer les actions en justice et défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

DECISION N° 12-2018 : MARCHE PUBLIC

Marché à procédure adaptée
Réfection de la toiture de la Mairie
Attribution du marché – Entreprise GATTI S.A.R.L. (31)

DECISION N° 13-2018 : SUBVENTION

Conseil départemental de la Haute-Garonne – Demande de subvention
Equipement des écoles publiques 2018

DECISION N° 14-2018 : PATRIMOINE

Bail de location appartement, sis 2 Place du Château
Mme Alexia VERGNES

DECISION N° 15-2018 : MARCHE PUBLIC

Marché à procédure adaptée
Réfection de la toiture de la Mairie
Entreprise GATTI S.A.R.L. (31)
Avenant au marché n° 1

DECISION N° 16-2018 : SUBVENTION

Conseil départemental de la Haute-Garonne – Demande de subvention
Ecole maternelle Jean-Louis Viguiet
Travaux et aménagement d'une 6^{ème} classe et d'un dortoir

DECISION N° 17-2018 : PATRIMOINE

Contrat de location temporaire – Galerie du Figuier
M. Gilles RENAUD

DECISION N° 18-2018 : MARCHE PUBLIC

Marché à procédure adaptée
Fourniture de laitages ultra-frais et ovoproduits, laitages ultra-frais bio et ovoproduits bio pour la cuisine centrale
Attribution du marché – Entreprise TRANSGOURMET Midi-Pyrénées (31)

DECISION N° 19-2018 : MARCHE PUBLIC

Marché à procédure adaptée
Réfection de la toiture du Foyer Laïque
Attribution du marché
S.A.R.L. LES CASSIN BATIMENT RESTAURATION (31)

DECISION N° 20-2018 : MARCHE PUBLIC

Marché à procédure adaptée
Fourniture de fruits et légumes frais – fruits et légumes frais bio pour la cuisine centrale
Attribution du marché – Entreprise GARONNE FRUITS (31)

DECISION N° 21-2018 : MARCHE PUBLIC

Marché à procédure adaptée
Fourniture et livraison d'un véhicule utilitaire
Attribution du marché – PAROT VI (31)

DECISION N° 22-2018 : PATRIMOINE

Contrat de location temporaire – Galerie du Figuier
Mme Agnès POUX

DECISION N° 23-2018 : MARCHE PUBLIC

Marché à procédure adaptée
Réfection de la toiture du Foyer Laïque
S.A.R.L. LES CASSIN BATIMENT RESTAURATION (31)
Avenant au marché n° 1

DECISION N° 24-2018 : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Décision d'ester en justice
Liaison Autoroutière Castres Toulouse
Recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat

3. LIAISON AUTOROUTIERE CASTRES TOULOUSE – RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR DEVANT LE CONSEIL D'ETAT – PARTICIPATION AUX FRAIS D'HONORAIRES D'AVOCATS – COMMUNE DE TEULAT – D50-2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision du Maire n° 24-2018 en date du 10 septembre 2018 ;

CONSIDERANT que la commune de Teulat est signataire la convention d'honoraires avec la SELARL CAIRN AVOCATS ;

OUI l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une participation financière aux frais d'honoraires d'avocats de 1 000 € à la commune de Teulat dans le cadre du recours pour excès de pouvoir engagé devant le Conseil d'Etat contre le décret n° 2018-638 du 19 juillet 2018.

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

4. COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU – ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2018 – D51-2018

VU l'article 1609 nonies C – V du Code Général des Impôts prévoyant la modification de l'attribution de compensation lors de nouveaux transferts de charges ;

VU la circulaire préfectorale en date du 10 février 2014 ;

VU le Décret n° 2013-705 du 2 août 2013 portant application de l'article 67 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;

VU l'arrêté du 2 août 2013 fixant les taux des aides du fond d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré ;

VU la Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges du 9 septembre 2016 ;

VU la délibération de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou en date du 10 juillet 2018 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le montant de l'attribution de compensation 2018.

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

5. COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU – MODIFICATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION – D52-2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 11 septembre 2014 modifiant le tableau de classement de la voirie communale ;

VU la délibération du Conseil communautaire n° 2018-04-068 du 10 juillet 2018 portant modification des tableaux de classement de voirie et autorisation de signature de procès-verbal de mise à disposition ;

VU le tableau de classement de la voirie communale de Verfeil, actualisé ;

VU le projet de procès-verbal de mise à disposition de voies communales dans le cadre du transfert de la compétence « Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire » à la Communauté de communes des Coteaux du Girou ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le tableau de classement de la voirie communale joint en annexe à la présente délibération.

DONNE DELEGATION au Maire pour signer le procès-verbal de mise à disposition de voies communales dans le cadre du transfert de la compétence « Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire » à la Communauté de communes des Coteaux du Girou correspondant, dont le projet est joint en annexe.

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

6. SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA HAUTE-GARONNE – MISE EN PLACE DE DEUX RADARS PEDAGOGIQUES ROUTE DE GRAGNAGUE ET RD112 – D53-2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

OUI l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la mise à disposition de deux radars pédagogiques dans les conditions proposées par le SDEHG, suivant le plan de localisation et le cahier des charges joints en annexe à la présente délibération.

DECIDE que la part restant à la charge de la commune fera l'objet d'une participation sur fonds propres.

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

7. BUDGET 2018 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – D54-2018

OUI la présentation du projet de décision modificative n° 1 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n° 1.

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

8. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – FNCPG-CATM – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – CEREMONIE DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2018 – D55-2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le budget primitif 2018 ;

OUI l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 300 € à la FNCPG-CATM pour l'organisation de la cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 1
(A. CIERCOLES)

9. ASSOCIATION LOISIRS EDUCATION ET CITOYENNETE GRAND SUD – CONVENTION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE – ANNEE SCOLAIRE 2018/2019 – D56-2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de convention de prise en charge financière ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention de prise en charge financière à intervenir entre la commune et l'association Loisirs, Education et Citoyenneté Grand Sud au titre de l'année scolaire 2018/2019.

DONNE DELEGATION au Maire pour signer la convention, jointe en annexe à la présente délibération.

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

10. PERSONNEL MUNICIPAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX – D57-2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34 ;

OUI l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

FIXE le tableau des emplois permanents de la collectivité ainsi qu'il suit :

Catégorie	Grade ou emploi	Postes / Effectifs	Pourvus	Dont TNC
Filière Administrative				
A	Attaché principal	1	1	-
C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	-	-
C	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	5	5	1
C	Adjoint administratif	1	1	-
Total filière administrative		8	7	1

Catégorie	Grade ou emploi	Postes / Effectifs	Pourvus	Dont TNC
Filière Technique				
B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	-	-
B	Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	1	-
C	Agent de maîtrise	1	1	-
C	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	5	3	-
C	Adjoint technique	20	20	1
Total filière technique		28	25	1
Filière Médico-sociale				
C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	1	-	-
C	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	4	4	-
Total filière médico-sociale		5	4	-
Filière Sportive				
B	Educateur des APS principal 1 ^{ère} classe	1	1	-
Total filière sportive		1	1	-
Filière Animation				
C	Adjoint d'animation	3	2	-
Total filière animation		3	2	-
Filière Police Municipale				
C	Brigadier-Chef	1	-	-
C	Gardien – Brigadier	2	2	-
Total filière police municipale		3	2	-
TOTAL GENERAL		48	41	2

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.